

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 404 Formuler des plans de soins - Focus chirurgie spécial			
Ancien Code	PAIR4B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/J/T/C/J/T/J/T/C/ ABI4040		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	74 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<a href="#">HELHa Gilly</a> <b>Annick NEIRINCK</b> (neirincka@helha.be) <a href="#">HELHa Jolimont</a> <b>Charlotte JONET</b> (jonetc@helha.be) <a href="#">HELHa Mouscron</a> <a href="#">HELHa Tournai - Salines</a> <b>Sophie COURTENS</b> (courtenss@helha.be) Nathalie DESCHEEMAEKER (descheemaekern@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

L'UE 404 est corequise à l'UE 406.

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence OC4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- OC4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- OC4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- OC4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

##### Compétence OC6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### **Acquis d'apprentissage visés**

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la

période pré, per et postopératoire ainsi que la préparation à la sortie :

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B04A Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spé 74 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B04A Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spé 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante(s).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12  
**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be  
Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spé			
Ancien Code	21_PAIR4B04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI4041		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	74 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie DESCHEEMAEKER</b> (descheemaekern@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 404 : Formuler des plans de soins : Focus Chirurgie spécialisée.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Cette activité de l'unité d'enseignement 404 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

##### Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### **Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage**

**Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,**

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

##### Objectifs

A partir d'une situation clinique,

- utiliser le vocabulaire spécifique
- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- citer les causes principales

- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- analyser des résultats d'examens paracliniques
- expliquer les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- expliquer, pour les médicaments administrés, les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets indésirables à surveiller, les tests de surveillance préconisés
- sélectionner les hypothèses de DI, les DI et les suspicitions de complications en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical
- justifier les interventions (informations comprises) adaptées à la situation à partir du plan de soins de référence de la pathologie concernée ou de la situation rencontrée
- proposer une programmation des interventions, adaptée à la situation
- choisir une échelle, une grille de résultats

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

##### **1.Pathologies : 16 h**

Cardio-vasculaire (6h)

- Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes

- Plasties valvulaires

- Traitement chirurgical des anévrismes

- Traitement chirurgical du cancer du poumon

ORL , Ophtalmo (2h)

Digestive (2h)

- Traitement chirurgical pancréas

- Traitement chirurgical œsophage

Urologie (2h)

Traitement chirurgical vessie

Neuro- Traitement traumas crâniens (2h)

- Lésions fréquentes

- Surveillances

- Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)

##### **2.Soins infirmiers : 24 h**

Plans de soins destinés au :

- a.patient opéré pontage, valves, CEC

- b.patient amputé - vasculaire périphérique

- c.patient avec pneumonectomie, lobectomie

- d.patient traumatisé crânien

- e.patient laryngectomie - partielle ou totale

- f.patient grand brûlé

- g.patient opéré cystectomie

##### **3.Salle d'opération : 8 h**

SI bloc opératoire

Anesthésiologie

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Cours expositif,

cas concrets

Ppt

travail personnel de synthèse à visée d'évaluation formative

Wooclap en évaluation formative

travaux de groupe

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des notions sont abordées en vue de la préparation aux stages.

Exemples de cas concrets

### **Sources et références**

Les supports pour acquérir les compétences requises sont: ppt, vidéos, notes de cours.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir notes de cours

Plateforme Connect'ED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique

se fera par un examen écrit en 2me période d'évaluation. L'examen vaut 50 points.

Pour la partie soins infirmiers, des points peuvent être attribués pour un travail certificatif sur un chapitre. Les modalités sont précisées dans l'annexe à la fiche ECTS.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique

se fera par un examen écrit en 2me période d'évaluation. L'examen vaut 50 points.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présent : « PP ».

En 3me période, l'évaluations e fait sur l'ensemble des matières par un examen écrit.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Des questions supplémentaires peuvent être posées en lien soit avec la pathologie ou les soins infirmiers.

Les 50 points sont répartis en :

- 25 points pour les soins infirmiers dont une partie provient d'un travail de groupe avec présentataion orale
- 17 points pour la pathologie
- 8 points pour le bloc opératoire et anesthésiologie

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1,2 et 3.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE.

Les modalités sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS. Le document " annexe à la fiche ECTS" est communiqué

lors du cours et disponible sur ConnectED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).